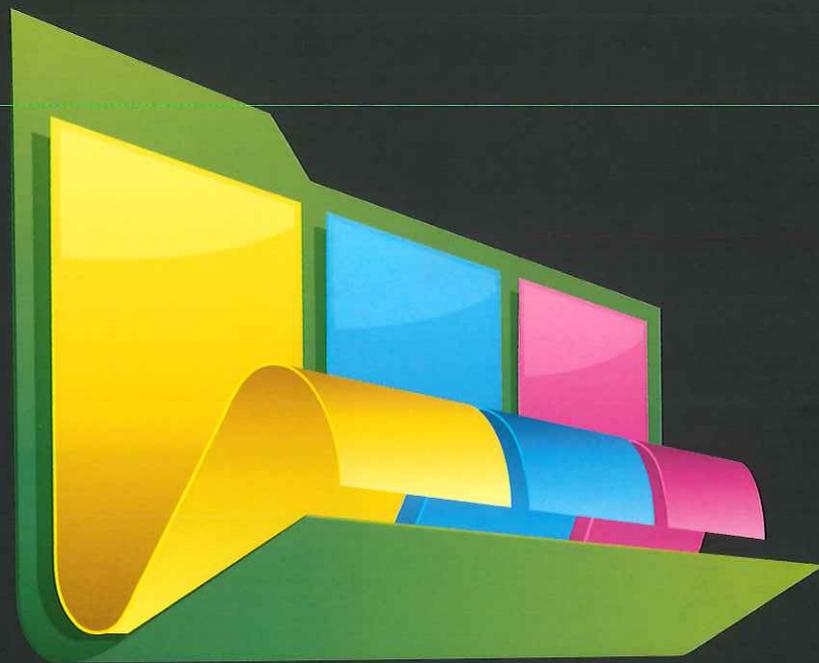


N°3 - Juillet 2010

Un métier, tapissier décorateur



LOGITa

LOGICIEL DE GESTION DES
TAPISSIERS DÉCORATEURS

Découvrez Logita !



PRÉSENTATION DE LOGITA

Le 20 septembre
chez SAFT (Angers)
Tél. 02 41 60 33 31

S.a.f.t.

Fouritures pour tapissiers
Découpe et transformation de mousse

8, rue des grands champs
49070 BEAUCOUZÉ

saft49@orange.fr



Le 13 et 14 septembre
chez Fourni'Style (Seclin)
Tél. 03 20 06 15 11

Accès : A1 sortie 19 au 4^{ème} rond point à droite
(Z.I A) puis à gauche au n°6



PLUS FORTS ENSEMBLE

UPA



**L'UPA, la voix de l'artisanat
et du commerce de proximité**

LES ESSENTIELS DE L'UPA

**L'UPA
en quelques chiffres**

**Une organisation puissante et implantée
sur tout le territoire...**

- 3 confédérations
- 55 organisations professionnelles nationales
- 5000 organisations professionnelles départementales
- 115 UPA territoriales en France métropolitaine et Outre-mer

**... qui représente un secteur économique
de premier plan**

- Plus de 300 métiers de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité et de l'hôtellerie-restauration
- 1 200 000 entreprises
- Plus de 3 millions de salariés, soit 20% des effectifs salariés du secteur privé
- Plus de 4 millions d'actifs
- Plus de 400 milliards d'euros de chiffre d'affaires



Il y a une vingtaine d'années quand je me suis installé, j'ai entendu parler d'un projet de logiciel cela s'appelait : ARTIS.

J'ai vu la version bêta sous DOS, le projet porté à bout de bras par une organisation professionnelle n'est jamais allé plus loin que la version bêta...

Pendant toute ces années, j'ai comme beaucoup "bidouillé" avec un tableur, jusqu'au jour où pendant une réunion de bureau du GPTA l'idée est ressortie: il manque un progiciel de gestion à nos mesures, chiche !

Tu crois ? Oui on peut le faire !

Trop tard l'idée était lancée, le projet parti, plus rien pour l'arrêter, un peu plus de 18 mois plus tard, grâce à la volonté du bureau et de Pascal HEURTEBISE qui n'a pas compté ses efforts, nous avons le plaisir de vous fournir avec ce numéro **LOGITA, LOGiciel des TApissiers-décorateurs**. Le seul progiciel entièrement conçu par et pour notre profession, Logita est là pour vous aider et vous seconder dans la gestion de votre entreprise.

Installez-le, vérifiez en même temps si vous êtes l'heureux gagnant d'une des trois licences gratuites et bonne découverte.

Dans ce troisième numéro de votre revue, vous retrouverez aussi vos rubriques habituelles et une information juridique sur le tissu fourni par vos clients; quelle est votre responsabilité ?

BONNE LECTURE ET ENCORE MERCI à tous ceux qui croient en nos projets et les soutiennent, bonnes vacances à tous et à toutes ou bonne saison pour ceux qui travaillent tout l'été.

A. BAUMGARTNER

**NB/ retrouvez la revue en ligne chez notre hébergeur c2t : www.gpta.fr
Cliquez sur l'icone : consultez la revue....**

numero 03

JUILLET 2010

ÉDITEUR



29, rue Parmentier
59113 SECLIN
Tél. 09 52 91 98 63
Fax 04 77 41 95 54
revue@gpta.fr
www.gpta.fr

N° de siret : 495 200 750 00018
APE : 9499Z
N° association : W751114353560
N° TVA intra : FR 234 952 00 750

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
Alain Baumgartner

RÉDACTION ET PUBLICITÉ
Pascal Heurtebise 04 77 37 69 76

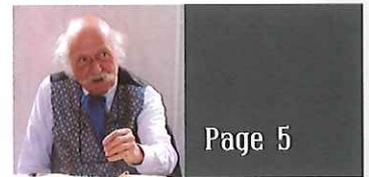
CONCEPTION, RÉALISATION
C2T Communication
Tél. : 04 73 39 17 15
15, rue Champvoisin - BP 90124
63173 Aubière Cedex

Tirage : 5000 exemplaires
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2010
ISSN en cours



**POUR VOS PETITES
ANNONCES :**

**Contactez Alain Baumgartner au 03 20 37 41 40
ou envoyez-les à revue@gpta.fr**



Page 5



Page 6



Page 8



Page 12

- Billet d'humeur
Changement d'herbage
réjouit les veaux..... 4
- Personnalité
Paul DUPERRAY..... 5
- Le Siège : style & techniques
Le quindage..... 6
- Nos conseils
LOGITA, bon de commande..... 8
- Juridique
Travail à façon portant sur un
tissu fourni par le client..... 10
- Techniques textiles
Réaliser une plate-bande de
coussin en forme..... 12
- Formation
Les stages du 2^e semestre..... 14

Changement d'herbage réjouit les veaux

L'apparition de l'auto-entrepreneur impacte-t-elle la vie économique des TPE ? Ce qui veut dire en bon français que la création de ce nouveau régime innommable déboucherait sur une forme de concurrence déloyale vis-à-vis des artisans ordinaires taillables et corvéables à merci depuis les années 1970 ?

Moi, qui aime tant les mots et qui aime tant jouer avec ceux-ci, je suis débordé depuis quelques temps par l'arrivée d'une pléthore d'abréviations, d'anglicismes et de locutions "hexagonales".

Ne nous cache-t-on pas des réalités embarrassantes, déguisées par des appellations nouvelles issues d'un patagon et d'une sémantique technocratique : focus, impacter, TPE, etc.

Auparavant après plusieurs années de salariat qui donnaient l'assurance de bien connaître son métier, on "s'installait à son compte" et on devenait artisan. Quel beau mot que ce mot d'artisan et qui est maintenant galvaudé en passe d'être rangé dans les locutions "Has been" and "old fashioned".

Dorénavant quand on pense qu'un type d'activité peut déboucher soit sur un créneau ou une niche (que je pensais réservée soit aux arbalétriers soit aux chiens) on s'autoproclame automachin en pose de placoplâtre et cuir de bureau-plomberie-marqueterie-soins canins et pourquoi pas peinture-tapisserie-pose de moquette recouverture de canapé-dorure à la feuille-vente de lingerie et petit outillage en réunion.

Ce qui fait au bas mot plus de huit



codes NAF/APE/INSEE dont les assujettis bénéficieront de la bénédiction et l'approbation de nos instances consulaires, puisque ces braves automachins ne seront plus provisoirement comptés au rang des chômeurs désormais pudiquement dénommés demandeurs d'emploi.

Qui plus est, ils entreront dans le champ des PRCTE (pour ceux qui, comme moi, ont les abréviations en horreur : Plans Régionaux de Création et de Reprise d'Entreprise) et lesdits organes consulaires recevront peut-être pour eux ou plutôt à cause d'eux les mannes célestes des Conseils Régionaux. Ces subsides leur permettant ainsi de payer les traitements de leurs agents de plus en plus en sureffectif suite au départ des artisans "baby-boomeurs".

Ah les vieux ! « Avant c'était mieux », c'est ce que je serine, moi le "senior",

paraît-il, sans arrêt à mes enfants. Ce n'est peut être pas tout à fait vrai (reconnaissons cependant que nous sommes autant impactés par un changement sociétal que par le réchauffement climatique).

Cependant quand j'étais enfant dans les années 50/60 les vieux pleins de sagesse de mon beau pays, là-haut, citaient en langue régionale ce proverbe à méditer : « douze métiers, treize misères ».

En 6^{ème} j'avais aussi appris un beau texte en anglais extrait du roman « qu'elle était verte ma vallée » qui glorifiait en ces termes les artisans de l'ameublement : « God bless the craftsmen who give their fellowmen such feelings even out of pieces of wood. » Richard Llewellyn, *How green was my valley*. Pour la traduction comme pour le reste demandez à votre député français ou européen, vous savez bien, un de ceux qui ne font qu'œuvrer pour notre bien... ! Avant que de disparaître complètement du paysage socioculturo-économomachintruc je pense qu'il serait bon pour nous artisans de l'ameublement de demander notre classement non au Patrimoine Mondial de L'Unesco mais tout au moins à la Convention de Washington qui protège les espèces végétales et animales en voie de disparition.

Et comme diraient nos chers technocrates : chers dirigeants individuels de TPE, auto-entrepreneuralement votre.



Paul DUPERRAY

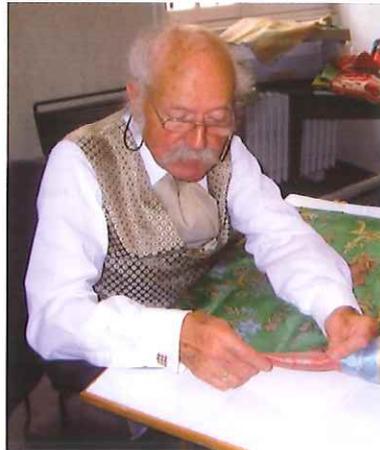
Né à Cuinzier en 1929 (10 km de Charlieu) dans une navette plutôt que dans un chou, et à 20 m des métiers à bras qui bercèrent son enfance ; ses premiers pas le conduisirent très tôt à l'atelier où il jouait avec les « roquets », bobines, canettes.

Après un C.A.P. et un Brevet Industriel à l'école Carnot de Roanne, il prépare le concours d'entrée de Cluny tout en poursuivant le textile. Hélas, une note éliminatoire en anglais lui ferme cette porte. Les Arts et Métiers n'étaient pas la bonne piste !

Paul DUPERRAY passe alors le concours d'entrée à l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix. A l'époque, seules Roubaix et Mulhouse décernaient un diplôme d'Ingénieur Textile d'Etat. Reçu à la première tentative, il passera 4 ans dans ce plat pays qui n'est pas le sien. La famille est très heureuse malgré l'éloignement, et notamment son père qui n'avait, hélas, pu aller au-delà du certificat, mais qui connaissait parfaitement le métier et était un excellent meneur d'hommes.

Rentré en 1949 à Roubaix, il retrouvait ses collines en 1953, avec le diplôme en poche, ayant passé deux ans en teinture et deux ans en tissage. Il y avait trois spécialités possibles : filature, teinture, tissage et il fallait en choisir deux. Sitôt rentré : service militaire, un an élève officier de réserve, il quitte l'armée avec le grade de sous lieutenant de réserve.

Embauché aussitôt chez Quenin, il est chargé de la création et des problèmes techniques. En 1956, il fait partie du premier convoi d'officiers



de réserve, tiré au sort pour aller en A.F.N. Retour courant 1957 après plus d'une année dans les déserts tunisiens et les djébels algériens. Sain et sauf, il peut reprendre son poste qui va rapidement s'étendre aux relations avec les clients en quête de tissus haut de gamme, tissés à la main ou sur métiers mécaniques. Cette clientèle l'intéresse particulièrement. Il crée pour eux des étoffes dont les techniques étaient des premières dans l'histoire du tissage main ou machine. Dans les années 1965-66, à la suite d'une rencontre avec le vendeur aux U.S.A. de la maison Staron (très grande maison stéphanoise qui fournissait en tissus essentiellement la Haute Couture), il propose à son patron de réaliser, sur les montages de métiers existants, des étoffes pour cette société. Cet accord permet à Quenin, par Staron interposée, d'habiller quelques « grandes dames », entre autres Madame Pompidou, Madame Johnson, Madame Kennedy. Ce furent 5 ans, sans vacances ou presque, pour lui comme pour les tisseurs. Les présentations des modèles d'automne se déroulaient en août...

Il faut avoir assisté à un défilé de mannequins pour comprendre la motivation des couturiers.

Dans les années 1970-75 Quenin est racheté par Lelièvre, mais la dynamique est plus commerciale que créatrice, ce qui conduira Paul DUPERRAY à quitter Lelièvre et rentrer chez Prella, à Lyon, la direction de cette entreprise lui ayant proposé un poste depuis quelques années. C'est le retour à la grande tradition lyonnaise des étoffes destinées à l'ameublement.

Il est, là aussi, chargé de la création et c'est à la suite d'une visite à la Fondation Abegg à Riggisberg, près de Berne, qu'il découvre les documents originaux des étoffes dites « bizarres » tissées à Lyon (mais aussi en Europe) dans les années 1705-1715, et reproduira, sur métiers mécaniques, certains de ceux-ci.

En 1990, sur l'appel d'un couple d'amis installés à Hong-Kong, et qui commercialisent les tissus auprès des grands hôtels extrême-orientaux, il part en Thaïlande mettre en place un tissage mécanique de soie, dans les locaux d'un thaïlandais qui possède un atelier de tissage manuel et qui travaille pour la Compagnie de Hong Kong - métiers d'unis d'abord, puis métiers de façonnés. L'objectif est aussi de transmettre et d'apprendre à ces tisseurs manuels comment faire autre chose que du taffetas.

En 1995, l'heure de la retraite sonne et notre passionné rentre à St Hilaire sous Charlieu pour continuer à transmettre ses connaissances à tous ceux ou celles que le tissu intéresse, dans le cadre des stages textiles, organisés par le musée de Charlieu.

Le quindage

Le quindage commence dans le sens de la profondeur. Le premier passage de la corde à guinder est simple et sans noeud, et l'on tend la corde pour mettre les ressorts à la bonne hauteur. Maintenant l'on fait glisser le pavillon du ressort pour les mettre d'aplomb. Les ressorts sur la devanture sont très légèrement inclinés vers l'avant (fig. 1).

Lors de l'assise celui-ci se trouvera à l'aplomb. Procéder de la même façon perpendiculairement, puis mettre les ressorts d'aplomb. Faire les rappels en nouant tout ce qui se trouve sur le passage de la corde.

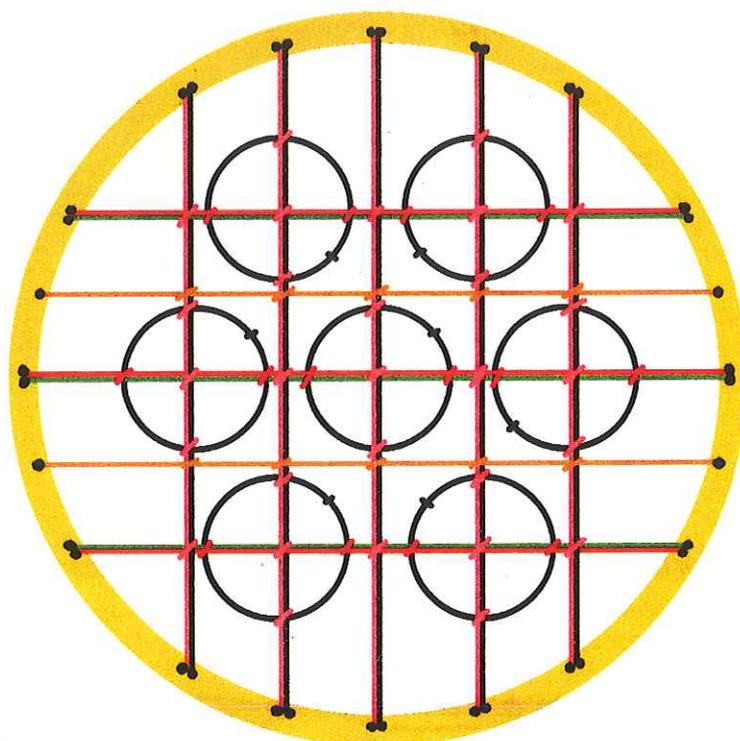
Le rappel se fait de manière différente selon la hauteur des ressorts (fig 2). Soit l'on monte directement au pavillon que l'on règle à la hauteur et l'on noue (1), soit on noue sur la spire sur le passage de la corde puis l'on remonte au pavillon et l'on en règle la hauteur (2).

Les noeuds ont pour but de bloquer les ressorts pour qu'ils ne puissent pas glisser.

Il est fréquent qu'un espace soit important entre les ressorts, dans ce cas l'on passe des cordes intermédiaires qui sont nouées à chaque corde ou ressort rencontré.

Le fond d'un siège circulaire demande un peu de réflexion pour la répartition des ressorts. Il faut surtout éviter de laisser des trous sur cette surface.

Ici ci-contre un exemple de répartition des ressorts avec l'ordre de passage de la corde à guinder. L'on commence de préférence dans le sens où il y a le plus de ressorts.



Premier passage

Deuxième passage

1^{er} rappel noué

Noeud

2^{ème} rappel noué

Corde intermédiaire pour faire un plancher

Deux méthodes pour faire les rappels:

- on laisse la moitié de ce qui est nécessaire pour réaliser le rappel sur l'avant ou sur l'arrière et l'on fait le premier passage,
- on commence sur l'arrière en faisant un noeud que l'on fixe sur la ceinture et l'on fait le premier passage avec l'ensemble de la corde et l'on exerce la tension voulue.

À la parisienne:

lorsque les noeuds sur les pavillons sont à l'opposés ils comptent pour une spire chacun et on ajoute les spires entre les pavillons; si les noeuds sont l'un au-dessus de l'autre on ajoute une demi spire.

À la lyonnaise:

les noeuds des pavillons sont superposés on commence à compter la première spire en partant du bas jusqu'au pavillon; si les noeuds des pavillons sont opposés on ajoute une demi spire.

Calcul des spires

Un ressort est composé de deux pavillons avec un noeud sur chacun et de spires.

Pose des ressorts

Le guindage terminé va servir de plancher au même titre que le sanglage.

Le choix des ressorts est très important. Ils doivent être suffisamment rigides mais aussi donner la souplesse voulue.

Ce choix se fait en fonction de la gamme du fournisseur.

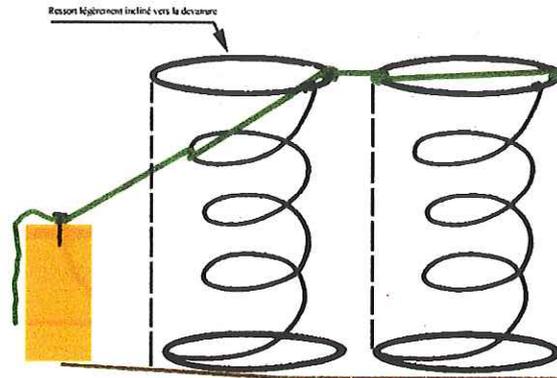
Pour obtenir une souplesse normale, il est considéré que la hauteur du guindage terminé se fait à 2 centimètres au dessus des taquets.

Les ressorts sont répartis de façon à ne pas laisser de trous sur l'ensemble du sanglage, mais en particulier au moment de la pose de la toile forte. Si la répartition est mauvaise, le fond après avoir servi peu de temps laissera apparaître des trous donc des faiblesses. Les ressorts sont cousus à quatre points noués ou non avec de la ficelle en formant un dessin en carré qui sont visibles sous le sanglage. Cette ficelle est en continu, toutefois si l'on doit faire un raccord il se fait sur le ressort.

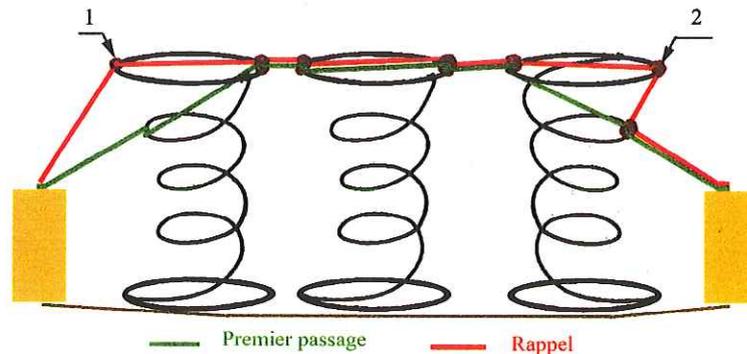
Attention : que le noeud du pavillon ne soit pas sur le passage de la corde à guinder.

Mesurer la longueur de la corde en passant au-dessus des ressorts d'une ceinture à l'autre puis la doubler, ajouter ce qui sera nécessaire aux noeuds, pour faire les rappels.

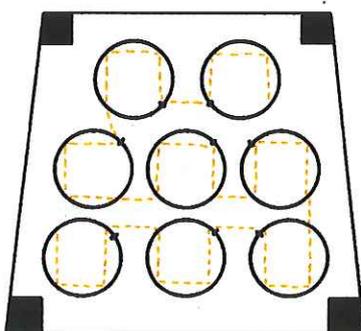
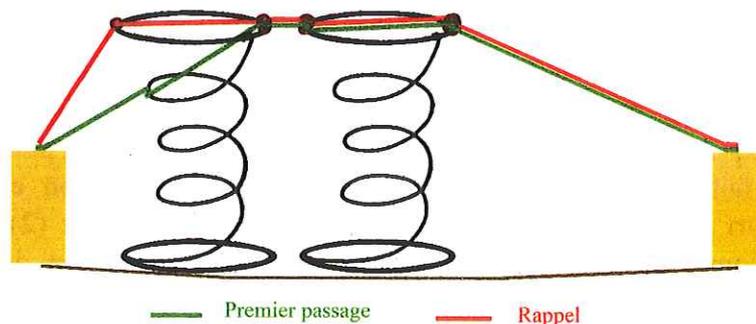
Les ressorts de la devanture sont légèrement inclinés vers celle-ci (fig 1).



Guindage de trois ressorts (fig 2).



Guindage de deux ressorts dans le cas d'un trapèze.



Répartition des ressorts
Passage de la ficelle sous le sanglage



**CREATION
DE LOGICIELS
SUR MESURE**



Depuis 11 ans, FMDI est spécialisée dans la création de logiciels sur mesure. Notre petite équipe travaille pour des organisations de toutes tailles et de tous secteurs d'activités.

Afin d'apporter un service le plus complet possible :

- Nous assurons la hotline et la télémaintenance de nos logiciels
- Nous assurons un service de conseil informatique
- Nous vendons et installons du matériel informatique. Nous avons ainsi la gestion de parcs informatiques allant jusqu'à 70 postes en réseau.

Pour la création de Logita, nous nous sommes imprégnés de l'univers des artisans Tapissier-Décorateur. Nous avons pris soin de créer un logiciel performant riche en outils faciles d'utilisation. Logita offre un maximum de services aux futurs utilisateurs pour un gain de productivité conséquent.

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute.

FMDI – ZA du Parc 42490 FRAISSES

<http://www.fmdi.fr> – logita@fmdi.fr – 04 77 10 92 92

Services connexes à LOGITA

- Assistance au démarrage (paramétrage du logiciel) : 70,00€ HT
- Personnalisation des états (retouche des logos) : 70,00€ HT
- Import des données existantes (sous réserves de compatibilité) : 140,00€ HT
- Télémaintenance /Hotline :
 - o 2 heures – 120,00€ HT
 - o 5 heures – 280,00€ HT
 - o 10 heures – 490,00€ HT

Nous pouvons vous proposer le matériel testé et compatible suivant :

- Douchette code barre usb : 125,00€ HT
- Imprimante code barre ZEBRA : 510,00€ HT
- Rouleau ruban transfert ZEBRA (en fonction des quantités)
- Rouleau d'étiquettes code barre (en fonction des quantités)





Bon de Commande



29, rue Parmentier - 59113 SECLIN
Téléphone : 09 52 91 98 63 (prix appel local)
Télécopie : 04 77 54 89 31
Adresse courriel : gpta@gpta.fr
Site web : <http://www.gpta.fr>
RCS : 495200750 00018
Co Code APE : 9499Z
N° association loi 1901 : W751114353560
N° TVA intraco : FR 234 952 00 750

Date,

Nom :

Société :

Adresse :

Code postal : Ville :

SIRET : RM : Code NAFA :

Téléphone : Adresse mail :

Tarifs 2010 : 300€ HT pour les non-adhérents du GPTA, cotisation annuelle supplémentaire de **41.81€ HT/an**, mises à jour annuelles comprises, pour les adhérents du GPTA.

- Règlements :** par chèque à l'ordre de GPTA
 par CB sur www.logita.fr
 par virement bancaire au Crédit du Nord

Code banque	Code agence	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
30076	02140	13026800200	71	PARIS CONVENTION

IBAN (International Bank Account Number)	Code BIC (Bank Identifier Code)
FR76 3007 6021 4013 0268 0020 071	NORDFRPP

Signature,
(avec la mention manuscrite bon pour accord
et fonction du signataire)

Cachet commercial :

Responsabilité du tapissier / décorateur

Travail à façon portant sur un tissu fourni par le client

Présentation générale sous réserve des spécificités de chaque cas de figure

Le travail à façon, selon lequel le Tapissier/Décorateur répare ou transforme une chose mobilière (le tissu), constitue un contrat d'entreprise.

Cette relation juridique née d'un besoin spécifique du client peut engager la responsabilité du Tapissier/Décorateur, et ce, d'une manière très particulière en cas de remise du tissu par le client.

I - Le principe de la responsabilité

1/ Une obligation de résultat :

Le travail du Tapissier/Décorateur consistant en la réparation ou la transformation d'une chose entraîne une obligation de résultat, ce qui induit une présomption de responsabilité relativement au dommage qui pourrait survenir

C'est donc au Tapissier/Décorateur d'établir la cause d'exonération de sa responsabilité afin d'échapper à toute condamnation. Il doit, ainsi, démontrer qu'il n'est pas le responsable de la mauvaise exécution de la prestation.



2/ Une obligation de Conseil :

Le Tapissier/Décorateur a une obligation d'informer et de conseiller son client sur le caractère réalisable des travaux demandés, la meilleure manière de les exécuter et sur la matière à utiliser.

Les juges veillent d'ailleurs à ce que cette obligation de conseil soit exécutée par les prestataires, et s'atta-

chent à contrôler l'information qui a pu être transmise au Client.

3/ Réparation des dommages :

Le Tapissier/Décorateur se doit de réparer les dommages qui pourraient naître dans le cadre de l'exécution du contrat d'entreprise, à savoir, ceux relatifs au travail exécuté et ceux portant sur les matières ou matériels utilisés pour

l'exécution de sa prestation ou sur les biens qui sont l'objet du travail.

Le Tapissier/Décorateur pourrait, ainsi, être condamné à refaire sa prestation ou être privé du paiement de celle-ci, il pourrait être condamné à indemniser le client des dommages corporels subis par ce dernier, dès lors, que l'exécution du contrat a affecté la sécurité physique de ce dernier. Enfin, il pourrait être condamné à indemniser le client des dommages qu'il aura causés aux biens du client, en exécutant les travaux convenus.

Toutefois, le Tapissier/Décorateur ne pourrait pas être recherché pour les vices apparents de sa prestation si le client ne les avait pas dénoncés lors de la réception de la pièce. Enfin, le Tapissier/Décorateur est responsable délictuellement des dommages causés aux tiers soit par sa faute, soit par la faute de ses préposés, que ces dommages soient corporels ou qu'ils portent sur des matières appartenant à des tiers et dont il assume la transformation.

II - Tissu fourni par le client

Compte tenu de ces éléments, on ne saurait être trop prudent lors d'un travail effectué sur le tissu remis par un client.

Dans un tel cas, le Tapissier/Décorateur se doit de contrôler et valider la faisabilité des travaux demandés par le client ainsi que la qualité du tissu remis par ce dernier pour l'usage demandé.

En cas de doute sur le résultat demandé, voire même, en cas de certitude d'échec de la réalisation, en raison, notamment du tissu, le Tapissier/Décorateur doit en informer officiellement le client, et émettre des réserves par écrit.

L'information écrite ayant un intérêt en matière de preuve, dans tous les cas de remise du tissu par le client, il serait préférable de faire figurer sur le Devis une clause de ce type :

« Le Client reconnaît avoir été informé par le Tapissier/Décorateur du risque d'utiliser le tissu remis par

lui, en raison de sa qualité, tant au niveau de l'exécution de la prestation demandée que vis-à-vis des tiers.

Toutefois, le client déclare expressément, vouloir que le Tapissier/Décorateur exécute le travail, tel que commandé, avec le tissu remis par lui, et ce, malgré les risques encourus, à savoir, notamment, non finalisation du travail, mal-façon, dommages corporels, destruction du tissu.

En conséquence, le client décharge le Tapissier/Décorateur de toute responsabilité contractuelle et/ou délictuelle dans le cadre de cette prestation, et le garantit contre toute action engagée à son encontre de ce fait. »

Il conviendra, en outre, de faire apposer la signature du client à côté de cette clause de décharge de responsabilité matérialisant l'exécution de l'obligation d'information et de conseil par le Tapissier Décorateur.

Maitre Julie AGOP
du Cabinet AGOP &
ROMEUF

Agop & Romeuf
DROUIN
ROMEUF

INFO POUR VOTRE AGENDA

La date des prochaines élections
aux Chambres des Métiers et de l'Artisanat est arrêtée :

Elles auront lieu **le 13 octobre 2010**

Le scrutin se déroulera exclusivement par correspondance du 28 septembre 2010 au 13 octobre 2010 cachet de la poste faisant foi. Attention le scrutin se fera en un seul tour, alors ne le ratez pas ! Et n'hésitez pas à participer à l'élection de vos représentants élus au sein de la chambre des métiers de votre région en retournant votre vote dans l'enveloppe prévu à cet effet.

Pour toute information complémentaire n'hésitez à contacter votre Chambre de Métiers

Réaliser une plate-bande de coussin en forme

La réalisation d'un coussin à plate-bande demande de la précision et de la rigueur.

Tout dépend de ces éléments pour obtenir un résultat correct. Il s'applique à ce type de travail mais également à d'autres applications comme certaines housses.

Cette façon de faire rend le coussin irréversible, pour un siège en forme de cabriolet avec une cuvette ou d'une bergère.

Ci-contre un croquis représentant un coussin de bergère coupé en deux pour faciliter l'explication. Pour la partie arrondie il n'y a pas de complication, sur la devanture c'est un plus délicat à cause des pentes et contre pentes.

En premier lieu l'on relève les axes **a x** pour le dessus et **b y** pour le dessous que l'on reportera sur les calibres. On commence par relever le calibre du dessous du coussin sur du papier kraft ou un carton souple en marquant les axes.

Puis placer sur le fond un rouleau de sangle ou un morceau de mousse de l'épaisseur du coussin et équivalent à la hauteur de celui-ci sur lequel on place un nouveau papier kraft, en y portant les axes puis tracer le contour du coussin. Relever la devanture en tenant compte de l'inclinaison avec la gar-

niture. Pour ce faire, on utilise une équerre (fig 2) qui permet de faire le tracé en ajoutant ce qui sera nécessaire pour obtenir la continuité formée par le débordement de la garniture (fig 2 b). Placer les deux calibres l'un sur l'autre en respectant les axes. A l'aide d'un crayon répartir régulièrement des repères d'une part sur l'arrière puis sur l'avant.

Les croquis qui sont présentés ont été accentués pour plus de compréhension.

Pour la plate-bande arrière et sur un papier kraft on commence en traçant une verticale **a b** représentant l'axe sur lequel on reporte la hauteur de la plate-bande la **lb**. Sur le calibre du dessus on relève la longueur: la **2a** que l'on reporte sur

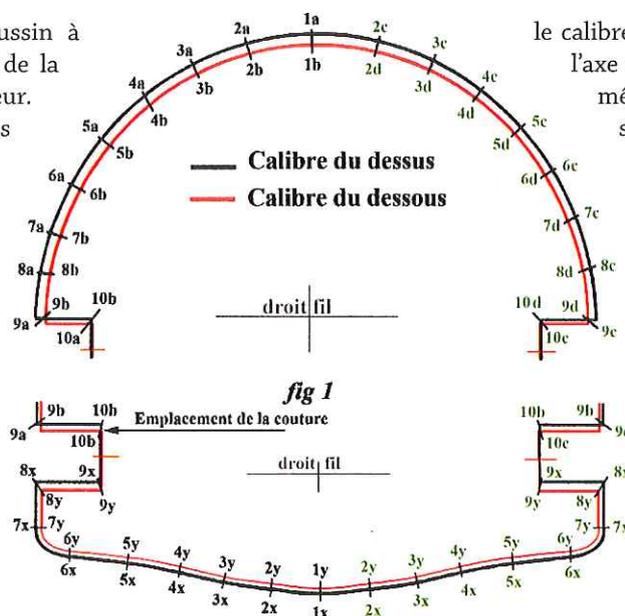
le calibre de la plate-bande depuis l'axe **a b** et à 90° puis faire de même pour le calibre du dessous **lb 2b**, joindre **2. 2b**, à angle droit placer **2a** puis **2b** en conservant toujours la même hauteur de plate-bande, ainsi de suite jusqu'à **9a 9b**. Prendre en compte que le plateau du dessus est toujours la partie d'où l'on commence à porter en priorité toutes les mesures.

Pour **9a 10a** et **9b 10b**, l'angle est indéfini, puisqu'il est

en fonction de l'inclinaison de la console, mais la hauteur de la plate-bande reste constante.

En cas de doute prendre une bande de papier de la hauteur de la plate-bande coupée à 90° et du point **9b** faire pivoter en remontant au point **9a** et vous aurez l'angle et placer les points **10a** et **10b**.

Pour la devanture on pratique de la même façon en partant de l'axe **xy** on relève d'abord sur le calibre du dessus **1x 2x** que l'on porte sur l'axe à 90° puis **1y 2y** on joint **2x 2y** puis l'on repart à 90° , ainsi de suite jusqu'à **10a 10b** l'angle n'est plus à 90° , et l'on fait la même opération comme pour la plate-bande arrière du coussin pour **9x 10a 9y 10b**.

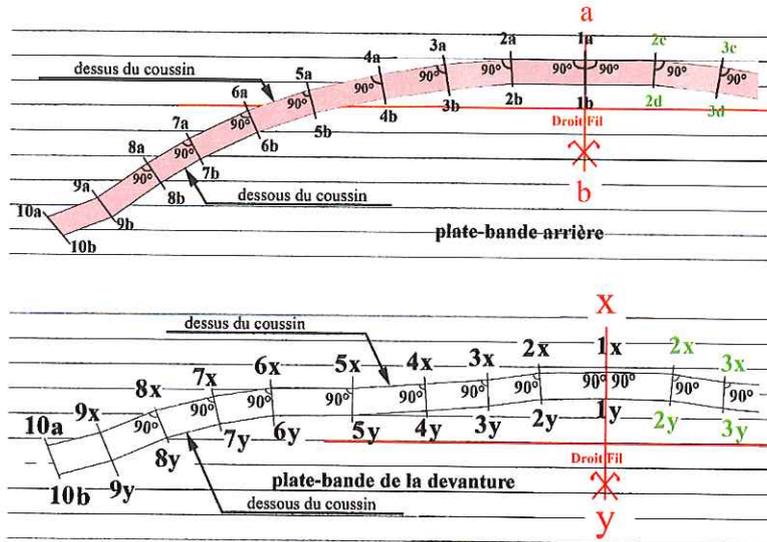


Les angles de la plate-bande au tour de la console sont différents en raison du positionnement des calibres du dessus et du dessous.

Avant de couper il faut penser à rajouter ce qui est nécessaire à la couture. La jonction de la plate-bande se fait toujours derrière les consoles et dans le cas d'un cabriolet derrière les consoles ou les pieds arrière.

Lorsque l'on est sûr que les deux côtés sont identiques, il peut suffire de reporter le demi gabarit sur l'autre côté.

Il est recommandé de reporter les repères sur l'étoffe et la plate bande et contrôler en permanence qu'ils correspondent bien pour ne pas avoir de mauvaise surprise au moment de la couture surtout au niveau du contour des consoles ou des pieds.



Quelques conseils

Les repères sont très importants pour obtenir un résultat correct et que la plate-bande tombe bien dans les angles. Si l'un des repères a glissé la plate-bande se vrillera dans les angles. Il faut prendre en compte :

- que l'étoffe sera prise dans du biais qui n'est pas à 45° d'où une accentuation dans les parties délicates et le risque que l'étoffe se place mal,
- les parties comprises au niveau des consoles des joues sur une bergère demandent beaucoup de soin ainsi que pour les consoles d'accoudoirs et les pieds arrière d'un cabriolet.

Lorsque l'on travaille une étoffe fragile du genre satin cuir en soie ou de même type, si l'on est obligé de démonter la couture il est à peu près certain que cette étoffe ne sera plus utilisable.

Lors de la pose du passepoil prendre garde que la machine à coudre soit bien réglée pour éviter que l'un ou l'autre ne grimace. Prendre soin également de cranter les angles et les courbes et contre courbes pour que l'ensemble se mette bien en place. Pour obtenir un angle droit correct du passepoil il faut le pincer (en faisant un où deux points en

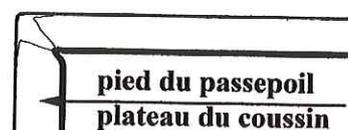
plus avant de terminer l'angle du coussin) pour donner de l'aisance à la pose de la plate-bande.

Il est préférable de faire son passepoil, il aura une meilleure tenue que les passepoils industrielles qui sont généralement trop mous. Dans la mesure du possible l'on fait son passepoil dans le biais (à 45°) afin qu'il se place correctement.

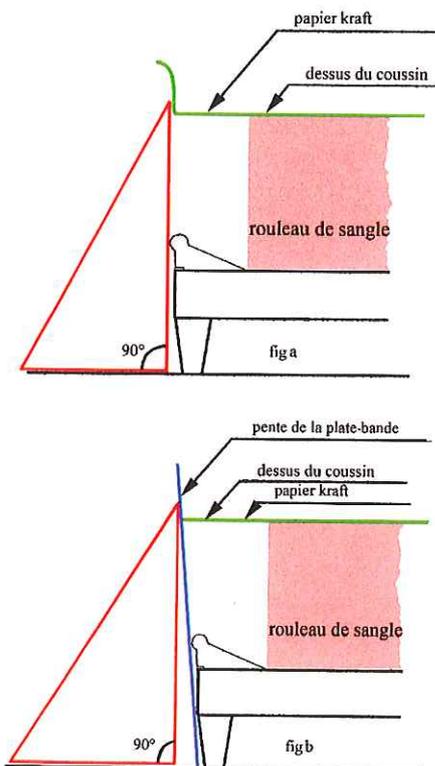
Avec un velours tenir compte du fait que le sens du poil peut entraîner un glissement, il est conseillé de commencer par coudre les angles de la plate-bande sur le plateau du coussin (dessus du coussin). Il sera souhaitable de faire de même pour le dessous. Dans le cas où le velours glisse trop il est recommandé de bâtir très serré à point arrière avant de faire la couture à la machine.

Rappelons que ce genre de coussin n'est pas réversible.

Pour un coussin de cabriolet il est plus rapide de faire le dessus et le dessous avec la même étoffe.



Ce croquis représente le pincement du passepoil



UNP2A
 Union Nationale des Professionnels
 de l'Artisanat de l'Ameublement

UNP2A – CNAMS (à l'attention de Nadia Gourvenec)
 37 rue des Capucins 51100 REIMS
 Tél. 03 26 47 22 55 - Fax 03 26 47 57 65
 Mél. nadia.gourvenec@mcas-ca.com



Métiers et Services

Programme des formations «Tapissiers» • 2^{ème} semestre 2010

N° DE STAGE	DATES	THÈME	LIEU	FORMATEUR
18-2010	28/29/30 août	Tenture murale	L'AIGLE (61)	François JODEAU
19-2010	4/5/6 septembre	Garniture mousse 5	BAYEUX (14)	François JODEAU
	11/12/13 septembre	Garniture mousse n°4	Pont de l'étoile (13)	François JODEAU
20-2010	11/12/13 septembre	Couture rideaux 1	PARIS (75)	Christophe HARIVEL
21-2010	18/19/20 septembre	Garniture mousse 1	CHALONS (51)	François JODEAU
22-2010	25/26/27 septembre	Couture coussins	PONTHIERRY (77)	Christophe HARIVEL
23-2010	2/3/4 octobre	Garniture mousse 5	BAYEUX (14)	François JODEAU
24-2010	9/10/11 octobre	Couture rideaux 2	PARIS (75)	Christophe HARIVEL
25-2010	16/17/18 octobre	Fabrication abat-jour	PONTHIERRY (77)	Véronique CHEVILLOTTE
26-2010	23/24/25 octobre	Couture rideaux 2	PONTHIERRY (77)	Christophe HARIVEL
	23/24/25 octobre	Travail du cuir	Pont de l'étoile (13)	François JODEAU
27-2010	6/7/8 novembre	Garniture mousse 7	BAYEUX (14)	François JODEAU
28-2010	20/21/22 novembre	Garniture mousse 2	ORLÉANS (45)	François JODEAU
29-2010	20/21/22 novembre	Couture coussins	PARIS (75)	Christophe HARIVEL
30-2010	20/21/22 novembre	Fabrication abat-jour	PONTHIERRY (77)	Véronique CHEVILLOTTE
31-2010	4/5/6 décembre	Couture dessus de lit	PONTHIERRY (77)	Christophe HARIVEL
32-2010	11/12/13 décembre	Fabrication abat-jour	PONTHIERRY (77)	Véronique CHEVILLOTTE

Contact : Laure MARCHESCHI 04 42 04 15 36 ou contact@marcheschi-fils.com

	11/12/13 septembre	Garniture mousse n°4	Pont de l'étoile (13)	François JODEAU
	23/24/25 octobre	Travail du cuir	Pont de l'étoile (13)	François JODEAU

Contact : Brigitte PITOISET 04 94 41 43 70 ou mail sarl-domi@wanadoo.fr

	9/10/11 octobre 2010	Garniture sièges mousse, les fauteuils clubs et suspendus	CFA de Giens 83400 Hyères	François JODEAU
	27/28/29 novembre	Couture les rideaux	CFA de Giens 83400 Hyères	Christophe HARRIVEL

STAGES 2010

« A LA DECOUVERTE
DES ETOFFES... »

MUSEE DE LA SOIERIE

9, Bd Général Leclerc
42190 Charlieu
Tél : 04 77 60 28 84
Fax : 04 77 60 14 16
musee.charlieu@orange.fr



Stage de 2 jours : 150 €

- Mardi 2 et mercredi 3 mars
- Mardi 30 et mercredi 31 mars
- Mardi 27 et mercredi 28 avril
- Mardi 28 et mercredi 29 septembre
- Mardi 26 et mercredi 27 octobre

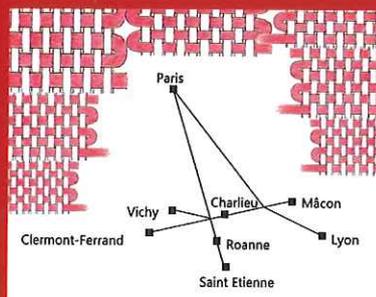
Stage de 3 jours : 200 €

- Mardi 1^{er}, mercredi 2 et jeudi 3 juin

*Si les dates proposées ne conviennent pas,
un groupe, constitué d'au moins 4 personnes,
peut solliciter d'autres dates.*

*Les frais d'inscription sont entièrement reversés
au fonds d'acquisition du musée.*

Les stages se déroulent de 9h à 17h30.



Connectez-vous sur

www.gpta.fr

GROUPEMENT
PROMOTIONNEL
DU TISSU D'AMEUBLEMENT

29, rue Parmentier 59113 SECLIN Tél : 09 52 91 98 63
Fax : 04 77 41 95 54 Mail : gpta@free.fr



ARTISANS

TAPISSIERS - DECORATEURS

LE GPTA EST LA SOLUTION POUR :

Réduire vos coûts d'échantillonnage

Développer votre C.A.

Augmenter vos taux de marges (remises...)

Nouveau :

Rejoignez le forum des Tapissiers Décorateurs

www.gpta.fr/forum/

Je désire recevoir une
information complémentaire
sur le **GPTA**.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Fax :

Mail :

Signature